

## CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

**Jeudi, 28 novembre 2024 à 14.00 heures**

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 22 novembre 2024

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 03.10.2024 et du 24.10.2024.
2. Adoption du plan d'aménagement de la forêt communale.
3. Approbation d'un avenant à la convention VITo's.
4. Démissions et nominations au sein des commissions locales
5. Formulation d'un avis dans la cadre de l'EIE sur le tronçon projeté « route d'Arlon » du tram.
6. Adoption d'un avenant à la convention tri-partite 2024 relative à la crèche Pescher.
7. Décisions dans la cadre de l'exercice d'un droit de préemption.
8. Confirmation de règlements temporaires sur la circulation.
9. Approbation des bilans et comptes de l'Office Social pour les années 2020, 2021 et 2022.
10. Adoption du budget de l'Office Social pour l'année 2025.
11. Décision portant sur l'attribution de congé politique supplémentaire.
12. Approbation des titres de recette de l'année 2023.
13. Approbation des modalités relatives au budget participatif.
14. Divers.
15. Affaires de personnel :
  - a) Décisions portant sur la création de postes au sein du service de régie